



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 221 823  
A1

⑫

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

㉑ Numéro de dépôt: 86420230.4

㉑ Int. Cl.<sup>4</sup>: G 03 B 27/22

㉒ Date de dépôt: 11.09.86

㉓ Priorité: 16.09.85 FR 8513856

㉔ Demandeur: REGMA  
39 Boulevard des Bouvets  
F-92000 Nanterre (FR)

㉔ Date de publication de la demande:  
13.05.87 Bulletin 87/20

㉔ Inventeur: Crosnier, Daniel  
14, rue Jacques Lanty  
F-76550 Offranville (FR)

㉔ Etats contractants désignés:  
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

Lepicard, Patrice  
16, rue des Peupliers  
F-76510 Saint-Nicolas d'Aliermont (FR)

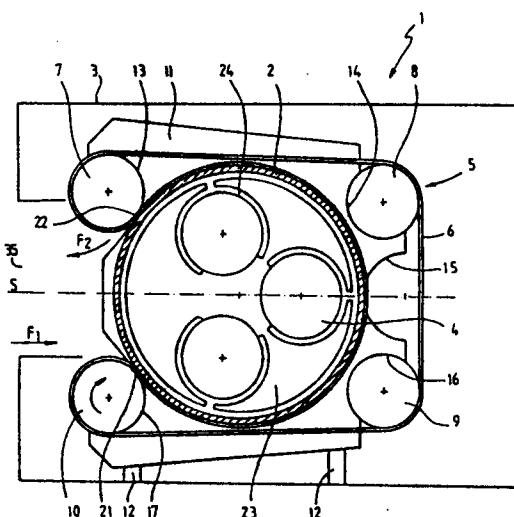
㉔ Mandataire: Bouvy, Aline et al  
RHONE-POULENC INTERSERVICES Service Brevets  
Chimie Centre de Recherches de Saint-Fons B.P. 62  
F-69192 Saint Fons Cédex (FR)

㉕ Station d'exposition et appareil de reproduction d'originaux par diazocope comportant ladite station.

㉖ La station (1) comporte un cylindre d'exposition (2) et des moyens d'entraînement (5) de la copie et de l'original autour du cylindre (2). Ces moyens (5) sont constitués par au moins une courroie (6) sans fin entourant au moins trois rouleaux (7, 8, 9, 10), dont l'un au moins est entraîné en rotation, les rouleaux (7, 8, 9, 10) étant tels que leurs axes soient parallèles et forment les arêtes d'un prisme, la courroie (6) enveloppant une partie de la surface du cylindre d'exposition (2) dont l'axe est parallèle aux axes des rouleaux (7, 8, 9, 10), le cylindre d'exposition (2) étant placé de façon telle que la partie de la courroie (6) qui l'enveloppe est déviée vers l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux (7, 8, 9, 10). Dans cette station d'exposition les rouleaux (7, 8, 9, 10) sont supportés à leurs extrémités directement par des plaques-supports (11) et le cylindre d'exposition (2) est maintenu en position directement par la courroie (6).

La station d'exposition est particulièrement destinée à la réalisation d'un appareil de reproduction d'originaux par diazocope de conception modulaire.

FIG.1



EP 0 221 823 A1

**Description****STATION D'EXPOSITION ET APPAREIL DE REPRODUCTION D'ORIGINAUX PAR DIAZOCOPIE COMPORTANT LADITE STATION**

La présente invention concerne une station d'exposition pour appareil de reproduction d'originaux par diazocopie, elle concerne également un appareil de reproduction par diazocopie qui comporte une telle station.

Dans le présent texte, par commodité, nous appellerons "copie" la feuille support, en papier ou film polymérique, revêtue d'une couche sensible diazoïque et "original" la feuille en papier ou film polymérique, transparente ou semi-transparente portant le graphe à reproduire.

Les appareils de reproduction d'originaux par diazocopie comportent généralement au moins une station d'exposition dans laquelle la copie est insolée à travers l'original pour former sur la copie une image latente et une station de développement dans laquelle la copie portant l'image latente subit un traitement afin que l'image latente devienne visible.

Dans la station d'exposition, la copie et l'original sont entraînés autour du cylindre d'exposition par au moins une courroie sans fin entourant des rouleaux dont l'un au moins est entraîné en rotation, la ou les courroies enveloppant une partie du cylindre d'exposition.

Dans la station d'exposition, le cylindre d'exposition et les rouleaux sont tous d'axes parallèles, ces axes étant perpendiculaires au sens de déplacement de la copie et de l'original.

Bien entendu le cylindre d'exposition, qui est sensiblement transparent et pourvu intérieurement de lampes, doit être maintenu en place et les rouleaux doivent être supportés en rotation à leurs extrémités.

Ainsi, généralement, la station d'exposition est munie à ses extrémités de flasques démontables, qui permettent de la fixer au bâti de l'appareil de diazocopie et les rouleaux sont supportés à leurs extrémités par les flasques par l'intermédiaire de paliers, de coussinets ou de roulements.

Bien que ce mode de construction soit utilisé habituellement et donne satisfaction il conduit à une conception complexe de la station d'exposition et par là à augmenter son coût.

Un but de l'invention est une station d'exposition pour machine de diazocopie qui soit d'une conception simplifiée et ainsi peu onéreuse.

Il a maintenant été trouvé une station d'exposition pour appareil de reproduction d'originaux par diazocopie, ladite station comportant un cylindre d'exposition et des moyens d'entraînement de la copie et de l'original autour dudit cylindre, lesdits moyens étant constitués par au moins une courroie sans fin entourant au moins trois rouleaux, dont l'un au moins est entraîné en rotation, lesdits rouleaux étant tels que leurs axes soient parallèles et forment les arêtes d'un prisme, ladite courroie enveloppant une partie de la surface du cylindre d'exposition, dont l'axe est parallèle aux axes des rouleaux, ledit cylindre d'exposition étant placé de façon telle que

la partie de la courroie qui l'enveloppe est déviée vers l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux, caractérisé en ce que les rouleaux sont supportés à leurs extrémités directement par des plaques-supports.

Dans la station d'exposition selon l'invention les rouleaux sont supportés à leurs extrémités directement par les plaques-supports c'est-à-dire sans palier, coussinet ou roulement intermédiaire. Certes, il n'est pas exclu de pourvoir les extrémités des rouleaux de bagues en matériau possédant un faible coefficient de frottement.

Afin que les rouleaux soient efficacement maintenus en place, dans la station d'exposition, objet de l'invention, les plaques-supports sont pourvues de portées hémicylindriques destinées à recevoir les extrémités des rouleaux, lesdites portées étant disposées de façon telle que la courroie enveloppant lesdits rouleaux maintienne les extrémités des rouleaux en contact avec lesdites portées.

Ainsi le montage et le démontage des rouleaux, par exemple pour changer une courroie est particulièrement simplifié et ne nécessite pratiquement aucun outillage.

De préférence, pour maintenir le cylindre d'exposition en place sans que celui-ci soit pourvu de flasques, la station d'exposition, objet de l'invention, est telle que le cylindre d'exposition et les rouleaux situées en amont et en aval de celui-ci par rapport au sens de déplacement de la courroie sont disposés de façon telle que le cylindre d'exposition est en contact avec chaque rouleau par l'intermédiaire de la courroie, l'axe du cylindre d'exposition étant situé à l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux et que le cylindre d'exposition est maintenu en position directement par la courroie.

Avantageusement les plaques-supports comportent une ouverture d'accès à l'intérieur du cylindre d'exposition. Cette ouverture permet un changement aisément des lampes situées dans le cylindre sans démontage de celui-ci.

Eventuellement les plaques-supports peuvent comporter en outre des moyens pour maintenir les lampes d'exposition à l'intérieur du cylindre d'exposition.

Afin que, d'une part les extrémités des rouleaux soient maintenues efficacement en contact avec les portées hémicylindriques des plaques-supports et que, d'autre part, le cylindre d'exposition soit maintenu en position et, que de plus, le montage et le démontage des rouleaux et du cylindre d'exposition soient aisés il est avantageux que la courroie soit élastique.

Dans un souci de simplification, de préférence les plaques-supports admettent un plan de symétrie contenant l'axe du cylindre d'exposition.

Les plaques-supports sont dans ce cas identiques et peuvent être utilisées indifféremment pour supporter les extrémités droites ou gauches des rouleaux, la droite et la gauche étant définies pour un

observateur situé au-dessus de la station et regardant sortir la copie.

La station d'exposition, objet de l'invention, est destinée à équiper un appareil de reproduction d'originaux par diazocopie.

Elle est plus particulièrement destinée à la construction d'un appareil de reproduction d'originaux par diazocopie de conception modulaire, un tel appareil étant constitué d'au moins deux modules, un premier module contenant la station d'exposition selon la présente invention et un deuxième module contenant une station de développement.

Un tel appareil de reproduction peut également comporter, en outre, un module d'alimentation de papier de copie.

L'invention sera mieux comprise par la description des figures ci-jointes qui illustrent schématiquement, à titre d'exemples, et sans échelle déterminée, des modes de réalisation de l'invention.

La figure 1 est une vue en coupe par un plan perpendiculaire à l'axe du cylindre d'exposition d'un mode de réalisation d'une station d'exposition, objet de l'invention.

La figure 2 est une vue de face d'un mode de réalisation de plaque-support.

La figure 3 est une vue de détail en coupe par un plan axial d'un mode de réalisation d'une extrémité de rouleau.

La figure 4 est une vue schématique en coupe par un plan perpendiculaire à l'axe du cylindre d'exposition d'un mode de réalisation d'un appareil de reproduction d'originaux par diazocopie, objet de l'invention, comportant une station d'exposition selon l'invention.

La station d'exposition (1) dont un mode de réalisation est représenté figure 1 en coupe par un plan perpendiculaire au cylindre d'exposition (2), comporte, à l'intérieur d'une carrosserie (3) fixée à un bâti-support (non représenté) :

- un cylindre d'exposition (2), sensiblement transparent, et réalisé en un matériau tel que du verre ou une matière plastique, à l'intérieur duquel sont placées trois lampes d'exposition (4),
- des moyens d'entraînement (5) de la copie et de l'original autour du cylindre d'exposition (2).

Les moyens d'entraînement (5) de la copie et de l'original autour du cylindre d'exposition (2) sont constitués par au moins une courroie sans fin (6) entourant, selon le mode de réalisation représenté, quatre rouleaux (7, 8, 9, 10), et enveloppant une partie de la surface du cylindre d'exposition (2). L'un au moins des rouleaux, par exemple le rouleau (10) est entraîné en rotation, les autres rouleaux (7, 8, 9) tournant fous, et le cylindre d'exposition (2) tournant librement.

Le rouleau (10) peut être entraîné en rotation par un moteur électrique directement ou par l'intermédiaire d'une transmission par exemple par courroie crantée.

Les axes des rouleaux (7, 8, 9, 10) et du cylindre d'exposition (2) sont parallèles, les axes des rouleaux (7, 8, 9, 10) formant les arêtes d'un prisme et le cylindre d'exposition (2) est placé de façon telle que la partie de la courroie (6) qui l'enveloppe est déviée vers l'intérieur du prisme défini par les axes

des rouleaux (7, 8, 9, 10). Ainsi la courroie (6) est en contact sur l'une de ses faces avec la surface des rouleaux (7, 8, 9, 10), l'autre face de la courroie (6) étant en contact avec la surface du cylindre d'exposition (2).

Lors du fonctionnement de la station d'exposition, l'original superposé à la copie sont introduits en F<sub>1</sub> entre la courroie (6) en mouvement et le cylindre d'exposition (2), cheminent autour du cylindre d'exposition (2) sous l'effet du déplacement de la courroie (6) et ressortent en F<sub>2</sub> entre le cylindre d'exposition (2) et la courroie (6).

Bien entendu la pression de contact entre la courroie (6) et le cylindre d'exposition (2) est suffisante pour que l'ensemble formé par l'original et la copie superposés soit entraîné par la courroie (6), le cylindre d'exposition (2) étant entraîné en rotation.

Lors du déplacement de la copie et de l'original superposés autour du cylindre d'exposition (2) l'insolation de la copie à travers l'original au moyen des lampes (4) donne naissance à une image latente sur la copie.

Selon l'invention, les rouleaux (7, 8, 9, 10) sont supportés à leurs extrémités directement par des plaques-supports (11), fixées au bâti par des moyens appropriés, tels que des pattes de fixation (12).

Une telle plaque-support (11) est représentée figure 2.

Les plaques-supports (11) sont pourvues de portées hémicylindriques (13, 14, 15, 16, 17) destinées à recevoir les extrémités des rouleaux (7, 8, 9, 10).

Comme on peut le constater sur les figures 1 et 2, les portées hémicylindriques (13, 14, 16, 17) sont disposées de façon telle que la courroie enveloppant les rouleaux (7, 8, 9, 10) maintienne les extrémités des rouleaux en contact avec les portées hémicylindriques.

Le rôle de la portée hémicylindrique (15), qui n'est pas utilisé selon le mode de réalisation représenté figure 1 sera explicité ultérieurement.

Les plaques-supports peuvent être réalisées en métal tel que l'aluminium ou un alliage d'aluminium, elles peuvent de préférence être réalisées en matière plastique. Avantageusement, le matériau choisi pour réaliser les plaques-supports sera suffisamment résistant, pour que les plaques-supports ne se déforment pas, présentera un coefficient de frottement peu élevé, afin que les extrémités des rouleaux tournent aisément sur les portées hémicylindriques, et sera de préférence moulable.

Des matières plastiques telles que les polyacétals, les polyamides, les polyesters, les polyphénylènes oxydes chargés ou non conviennent particulièrement bien.

Les extrémités des rouleaux (7, 8, 9, 10) sont supportées directement par les plaques-supports (11) sans utilisation de palier, coussinet ou roulement intermédiaire. Cependant afin de faciliter la rotation de l'extrémité des rouleaux sur des portées hémicylindriques dont l'état de surface n'est pas très lisse, on peut munir, tel que représenté figure 3, les extrémités des rouleaux d'embouts (18), par

exemple en polyamide, comportant une gorge (19) dans laquelle est logée une bague (20), par exemple en polytétrafluoroéthylène. La bague (20) tourne librement par rapport à l'embout (18) d'une part, et par rapport à la portée hémicylindrique de la plaque-support (11), d'autre part.

La station d'exposition, objet de l'invention ne comporte pas de moyens particuliers pour maintenir en place le cylindre d'exposition.

Selon l'invention, le cylindre d'exposition (2) et les rouleaux situées en amont, rouleau (10), et en aval, rouleau (7), du cylindre d'exposition (2), par rapport au sens de déplacement de la courroie (6), sont disposés de façon telle que le cylindre d'exposition (2) est en contact en (21) et (22) avec chaque rouleau (10) et (7) par l'intermédiaire de la courroie (6). L'axe du cylindre d'exposition étant, bien entendu, situé à l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux.

Selon ce mode de réalisation, le cylindre d'exposition (2) est maintenu en position directement par la courroie, en appui contre les rouleaux (10) et (7).

Ce mode de construction de la station d'exposition est particulièrement intéressant pour démonter et remonter les rouleaux et le cylindre d'exposition. En effet, il suffit de retirer un rouleau par translation le long de son axe pour que le cylindre d'exposition, les autres rouleaux, et la courroie puissent être démontés aisément.

Les plaques-supports (11) présentent également une ouverture (23) d'accès à l'intérieur du cylindre d'exposition (2), cette ouverture (23) permet de changer une lampe (4) défectueuse sans démontage du cylindre d'exposition (2).

Selon le mode de réalisation représenté, de la station d'exposition selon l'invention, les plaques-supports (11) comportent également des moyens pour maintenir les lampes d'exposition (4) à l'intérieur du cylindre d'exposition (2). Ces moyens, peuvent être, tels que représentés, formés par des structures en forme de C (24) dont l'élasticité permet d'une part d'introduire la lampe (4) par l'ouverture du C et d'autre part de la maintenir en place par un effet de ressort. Ces structures en C sont situées dans l'épaisseur de la plaque-support (11) et s'étendent à l'intérieur de l'ouverture (23).

Les structures en C peuvent être obtenues directement lors du moulage de la plaque-support (11), elles peuvent aussi être réalisées indépendamment avec un matériau différent de celui constituant les plaques-supports et présentant de bonnes propriétés élastiques et être fixées, par exemple par vissage aux plaques-supports.

La courroie (6) peut être d'une largeur sensiblement supérieure à la largeur utile de la station d'exposition, on ne sort pas bien entendu du cadre de l'invention, en utilisant une pluralité de courroies disposées côte-à-côte selon la largeur utile de la station d'exposition.

La courroie (6) est réalisée en un matériau, généralement tissé, habituellement utilisé dans les appareils de diazocopie. De préférence la courroie est élastique.

Avantageusement, les plaques-supports (11) admettent un plan de symétrie S qui contient l'axe du

cylindre d'exposition (2). Ce mode de réalisation permet d'utiliser la même plaque-support pour supporter les extrémités des rouleaux de chaque côté de la station d'exposition.

5 Selon le mode de réalisation de la station d'exposition, objet de l'invention, représentée figure 1, la portée hémicylindrique (15) ne reçoit pas d'extrémité de rouleau. En effet, le cylindre d'exposition (2) étant de grand diamètre, puisqu'il permet de loger trois lampes (4), quatre rouleaux (7, 8, 9, 10) sont nécessaires pour supporter la courroie (6). Avec un cylindre d'exposition (2) de plus petit diamètre, destiné à ne contenir qu'une seule lampe (4), les rouleaux (8) et (9) peuvent être remplacés par un seul rouleau dont l'extrémité sera supportée par la portée hémicylindrique (15). Ainsi, pour fabriquer par moulage des plaques-supports destinées à des stations d'exposition munies de cylindres d'exposition de diamètres différents, il suffit de changer dans le moule le noyau permettant d'obtenir l'ouverture (23) d'accès à l'intérieur du cylindre d'exposition (2) et les moyens (24) pour maintenir les lampes d'exposition (4).

10 Un appareil de reproduction d'orginaux comportant une telle station d'exposition est représenté figure 4. L'appareil représenté est d'un mode de réalisation modulaire. Il comporte un module d'alimentation de papier de copie (46), un module (33) contenant une station d'exposition, selon l'invention, et un module (25) contenant une station de développement.

15 25 30 35 40 45 50 55 60 65 Le module d'alimentation de papier de copie (46) a sensiblement la forme d'un boîtier (29) parallélépipédique pourvu d'une ouverture, fermée par un couvercle pivotant (26), pour mettre en place un ou plusieurs rouleaux (27) de papier de copie dans le boîtier (29). Les rouleaux (27) peuvent tourner librement sur eux-mêmes sous l'effet de la traction du papier de copie (28), et sont par exemple, posés sur un berceau (45) formé de deux tiges cylindriques parallèles à l'axe du rouleau (27) et pourvus de moyens pour immobiliser le rouleau (27) en translation.

La surface supérieure du boîtier (29) présente une fente (30) de sortie du papier de copie et un dispositif de coupe à fil (31).

Le module (33) contenant la station d'exposition comporte dans un boîtier (34), sensiblement parallélépipédique, pourvu d'une ouverture (35), une station d'exposition (1), objet de la présente invention, analogue à celle décrite ci-dessus et représentée figure 1, mais qui ne comporte qu'une seule lampe (4) à l'intérieur du cylindre d'exposition (2). Selon ce mode de réalisation, la courroie sans fin (6) enveloppe seulement trois rouleaux (7, 10, 32), les extrémités du rouleau (32) étant supportées par la portée hémicylindrique (15) des plaques-supports (11), les portées (14) et (16) n'étant pas utilisées.

Le module (25) contenant la station de développement est constitué d'un boîtier (36), sensiblement parallélépipédique, pourvu d'une ouverture (37) et contient essentiellement des moyens d'entraînement de la copie et des moyens pour révéler l'image latente portée par la copie.

Les moyens d'entraînement de la copie peuvent

être formés par un cylindre (38) animé d'un mouvement de rotation qui coopère avec un tapis (39) fixe, tendu entre deux zones d'accrochage, et qui enveloppe une partie de la surface du cylindre (38), la copie se déplaçant sous l'effet de la rotation entre le cylindre (38) et le tapis (39).

Les moyens pour révéler l'image latente portée par la copie peuvent être constitués par une chambre de développement (40) balayée par des vapeurs ammoniacales destinées à révéler l'image latente, la zone (41) du tapis (39) située au droit de la chambre (40) est bien entendu pourvue d'ouvertures permettant le passage des vapeurs ammoniacales jusqu'à la couche sensible diazoïque de la copie.

En se référant au sens de déplacement de la copie, la station de développement comporte également en aval de la chambre de développement (40), une chambre (42) de dégazage de la copie par aspiration, la zone (43) du tapis (39) située au droit de la chambre (42) sera bien entendu pourvue d'ouvertures. La station de développement peut aussi, en amont de la chambre de développement (40) comporter une zone (44) de préchauffage de la copie.

L'utilisation d'un tel appareil de reproduction par diazocope va être décrite brièvement ci-après.

L'opérateur tire l'extrémité du papier de copie (28) et place au-dessus de celui-ci l'original à reproduire. Il engage l'ensemble constitué par l'original et le papier de copie superposés selon la flèche F<sub>1</sub> entre la courroie sans fin (6) et le cylindre d'exposition (2). Lors du déplacement de cet ensemble autour du cylindre d'exposition (2) l'image latente est formée sur la copie et l'ensemble sort de la station d'exposition au voisinage du rouleau (7). L'opérateur saisit le bord avant de la copie, qui sort selon la flèche F<sub>2</sub>, pour la séparer de l'original, qui sort de la station d'exposition selon la flèche F<sub>3</sub> et qui est reçu sur la surface supérieure du boîtier (29) du module d'alimentation de papier. Il engage la copie selon la flèche F<sub>4</sub> entre le tapis (39) et le cylindre (38) du module de développement (25). Lors du déplacement de la copie autour du cylindre (38), les vapeurs ammoniacales mises en contact en (41) avec la copie révèlent l'image latente qui devient visible, la copie après passage le long de la zone (43) du tapis (39), où elle subit un dégazage, sort du module de développement selon la flèche F<sub>5</sub>, prête à être utilisée.

L'appareil de reproduction, selon l'invention, a été représenté figure 4 avec le module contenant la station de développement placé au-dessus du module contenant la station d'exposition, ces deux modules peuvent bien sûr être posés côte-à-côte.

Comme on a pu le constater au cours de la description ci-avant de la station d'exposition, objet de l'invention, celle-ci présente de nombreux avantages.

En effet, la station d'exposition, selon l'invention est d'une construction et d'une conception simplifiées qui diminuent notamment les coûts de fabrication et de maintenance d'un appareil de reproduction par diazocope comportant une telle station d'exposition.

En outre, une telle station d'exposition se prête particulièrement bien à la réalisation d'un appareil de reproduction par diazocope de conception modulaire.

5

## Revendications

- 10 1. - Station d'exposition pour appareil de reproduction d'originaux par diazocope, ladite station (1) comportant un cylindre d'exposition (2) et des moyens d'entraînement (5) de la copie et de l'original autour dudit cylindre (2), lesdits moyens (5) étant constitués par au moins une courroie (6) sans fin entourant au moins trois rouleaux (7, 8, 9, 10), dont l'un au moins est entraîné en rotation, lesdits rouleaux (7, 8, 9, 10) étant tels que leurs axes soient parallèles et forment les arêtes d'un prisme, ladite courroie (6) enveloppant une partie de la surface du cylindre d'exposition (2) dont l'axe est parallèle aux axes des rouleaux (7, 8, 9, 10), ledit cylindre d'exposition (2) étant placé de façon telle que la partie de la courroie (6) qui l'enveloppe est déviée vers l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux (7, 8, 9, 10), caractérisée en ce que les rouleaux (7, 8, 9, 10) sont supportés à leurs extrémités directement par des plaques-supports (11).
- 15 2. - Station d'exposition selon la revendication 1, caractérisée en ce que les plaques-supports (11) sont pourvues de portées hémicylindriques (13, 14, 15, 16, 17) destinées à recevoir les extrémités des rouleaux (7, 8, 9, 10), lesdites portées étant disposées de façon telle que la courroie (6) enveloppant lesdits rouleaux (7, 8, 9, 10) maintienne les extrémités des rouleaux (7, 8, 9, 10) en contact avec lesdites portées (13, 14, 15, 16, 17).
- 20 3. - Station d'exposition selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que le cylindre d'exposition (2) et le rouleaux (7, 10) situés en amont et en aval de celui-ci par rapport au sens de déplacement de la courroie (6) sont disposés de façon telle que le cylindre d'exposition (2) est en contact avec chaque rouleau (7, 10) par l'intermédiaire de la courroie (6), l'axe du cylindre d'exposition (2) étant situé à l'intérieur du prisme défini par les axes des rouleaux (7, 8, 9, 10) et que le cylindre d'exposition (2) est maintenu en position directement par la courroie (6).
- 25 4. - Station d'exposition selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que les plaques-supports (11) comportent une ouverture (23) d'accès à l'intérieur du cylindre d'exposition (2).
- 30 5. - Station d'exposition selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que les plaques-supports (11) comportent en outre des moyens (24) pour maintenir les lampes d'exposition (4) à l'intérieur du cylindre d'exposition (2).
- 35 6. - Station d'exposition selon l'une quelcon-
- 40
- 45
- 50
- 55
- 60
- 65

que des revendications précédentes, caractérisée en ce que la courroie (6) est élastique.

7. - Station d'exposition selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisée en ce que les plaques-supports (11) admettent un plan de symétrie S contenant l'axe du cylindre d'exposition (2).

8. - Appareil de reproduction d'originaux par diazocopie, caractérisé en ce qu'il comporte une station d'exposition (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes.

9. - Appareil de reproduction selon la revendication 8, caractérisé en ce qu'il est constitué d'au moins deux modules, un premier module (33) contenant ladite station d'exposition (1) et un deuxième module (25) contenant une station de développement.

10. - Appareil de reproduction selon la revendication 9, caractérisé en ce qu'il comporte en outre un module (46) d'alimentation de papier de copie (28).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

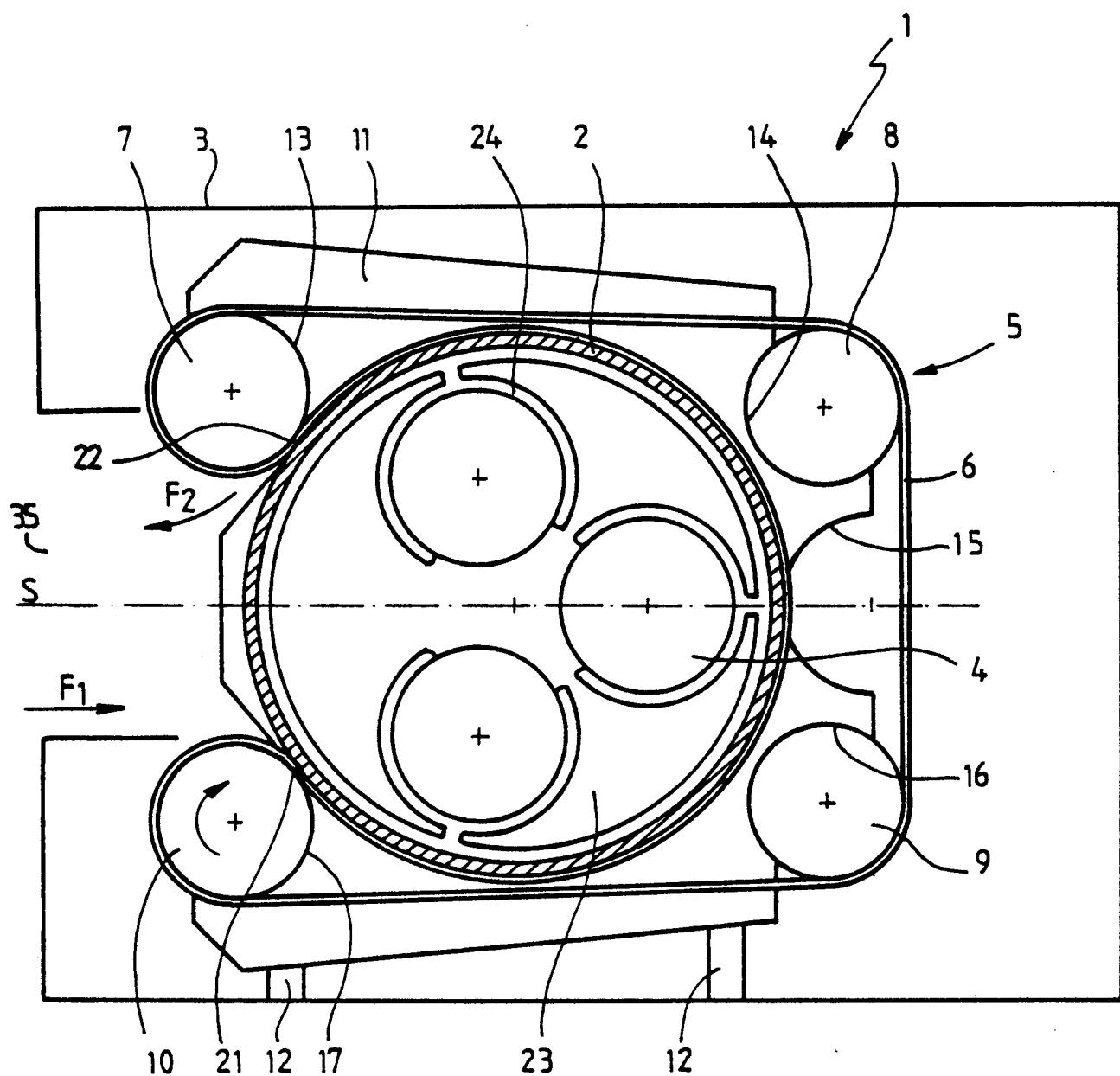
55

60

65

0221823

FIG. 1



0221823

FIG. 2

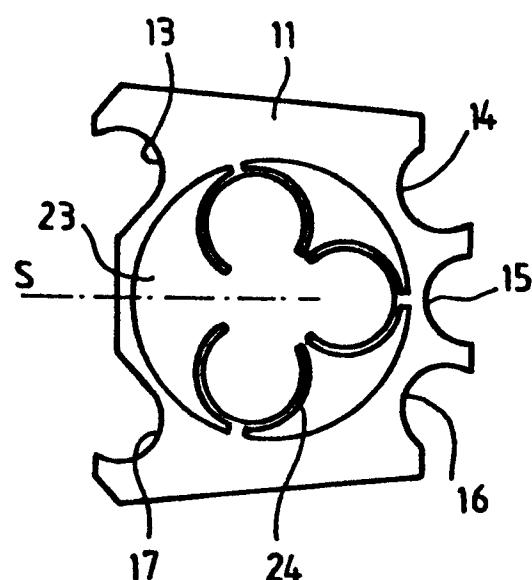


FIG. 3

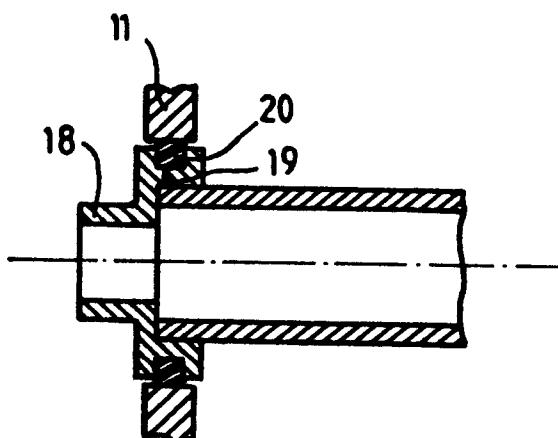
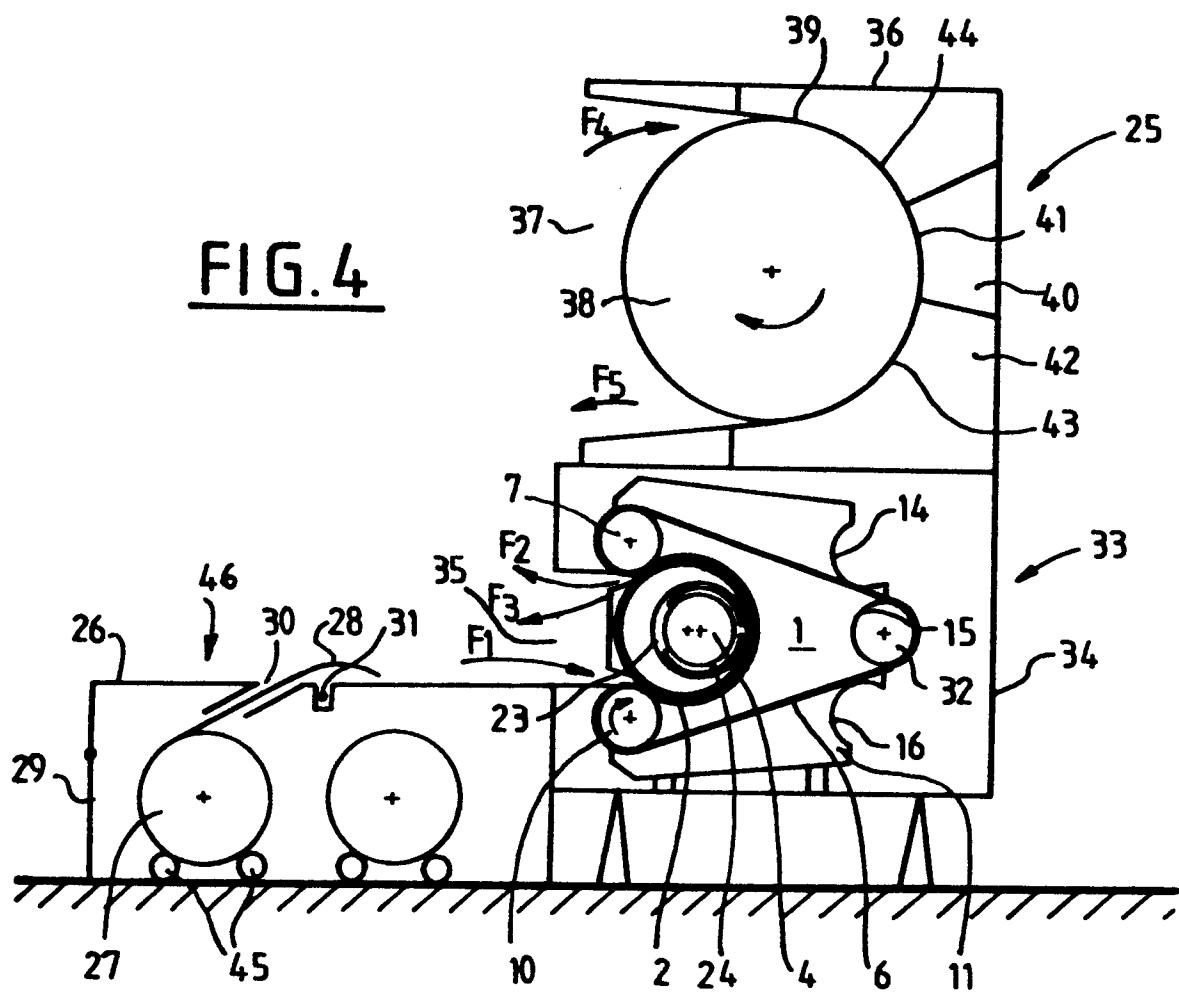


FIG. 4





EP 86 42 0230

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	GB-A- 768 658 (ENGELHARD IND. LTD) * Pages 2,3; figures 1-3 *	1,3-5, 8	G 03 B 27/22
A	US-A-3 272 108 (T. ISIKAWA) * Colonnes 3,4; figures 1-8 *	1,3-5, 8	
A	US-A-3 229 608 (D.F. STAUB) * colonnes 3-6; figures 1-4 *	1,3-5, 8	
A	FR-A-2 126 020 (DIETZGEN CORP.) * Pages 3-7; figure 1 *	1,3,6, 8	
	-----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			G 03 B 27/22 G 03 B 27/30
<p>Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	05-01-1987	BOEKENS J.W.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& membre de la même famille, document correspondant		